

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Une commune concernée par son logement,
l'aménagement de son territoire et qui valorise son
patrimoine.**

**Aujourd'hui, la question du patrimoine s'impose comme un enjeu
majeur dans le domaine de l'urbanisme et du logement.**

**La préservation des héritages culturels et architecturaux
constitue un défi pour nos villages.**

**En intégrant harmonieusement le patrimoine dans les projets de
développement ruraux, il est possible de créer des logements qui
respectent l'identité locale tout en répondant aux besoins
croissants d'une population en évolution.**

- Poursuivre et étendre la politique de logement à loyer modéré.
- Proposer des conditions préférentielles de logement à certaines catégories professionnelles en pénurie dans notre commune.
- Continuer la vente des terrains du lotissement à Heinstert tout en favorisant l'implantation de services de proximité.
- Poursuivre la collaboration avec les sociétés de logements sociaux.

- Intégrer et développer de nouvelles formes d'habitat, comme les habitats légers ou partagés.
- Établir un Schéma de Développement Communal (SDC) afin d'encadrer l'expansion de nos villages.
- Établir un cadastre des zones inondables.
- Aménager l'espace public de nos villages pour une cohabitation harmonieuse des différents usagers.
- Renouveler la CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité).
- Entretenir et rénover le petit patrimoine local (fontaine, lavoir, chapelle, ...).
- Entretenir les cimetières de manière plus régulière.
- Recenser et valoriser le patrimoine funéraire.
- Actualiser le RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural) afin d'intégrer l'usage de nouveaux matériaux et nouvelles techniques de construction.
- Poursuivre et renouveler le Plan Communal de Développement Rural (PCDR).
- Élaborer des circuits thématiques mettant en valeur notre patrimoine et développement du slow-tourisme.
- Promouvoir la langue et les traditions luxembourgeoises.